



# LE CESSONNAIS

C.R.A.C 10, rue Amiral Courbet - Cesson SAINT-BRIEUC

Décembre 2019

SITE: [crac.cesson22@free.fr](mailto:crac.cesson22@free.fr)

MAIL: [crac.cesson22@laposte.net](mailto:crac.cesson22@laposte.net)

Le 9 novembre 2019, Elus et Cessonais ont discuté des points suivants lors de l'Assemblée Générale du CRAC.

Elus présents : Mr Saïd BENDARRAZ, Mr Jacky DESDOIGTS, Mme Françoise PELLAN, Mme Louise-Anne GAUTIER et Mme Marie PETRO (rapporteur de séance).

## LA PLAGE DU VALAIS

Un adhérent du CRAC, fait un exposé très documenté avec projection de diapositives, sur la dégradation de la plage du Valais pour ne pas dire sa disparition... sous la vase. Cette même vase qui est extraite du Port du Légue et déversée depuis presque 20 ans devant la pointe de Cesson.

Marie-Paule LESAINTE en fait un résumé intitulé :

« *La Vase de Cesson* » ...!!!

**Alors que la plage du Valais reste fermée au public, de même que tout le littoral briochin, il faut nous rendre à l'évidence : Ce ne sont pas les algues vertes qui rendent actuellement la plage dangereuse mais bien les vases.**

C'est pourquoi, à la Toussaint, le CRAC a lancé une pétition pour demander au préfet «l'arrêt immédiat des déversements des sédiments portuaires sur la grève de la pointe de Cesson, le dévasage et la remise en sable de la plage et de la grève du Valais, et la suppression du banc de sable, afin de restaurer le chenal d'accès à la plage et de permettre un retour des courants favorisant le nettoyage naturel de la plage et de ses alentours.» **Cette pétition a recueilli plus de 2000 signatures** en trois semaines avec de nombreux témoignages de l'attachement des Cessonais à «leur» plage alors que la ville de Saint-Brieuc s'affiche comme une ville qui offre «les plaisirs de la plage». (Le griffon nov-dec 2019).

Dès 2001, puis régulièrement, le CRAC a adressé des courriers au Préfet, **ainsi qu'aux différentes institutions**, rappelant que dès la «concertation préalable à la modernisation du port de Saint-Brieuc-Le Légue, les Cessonais avaient exprimé leur inquiétude devant les risques d'envasement ou d'ensablement de la plage du Vallet (ou Valais)». Des engagements de remise en état avaient été pris .....on voit avec quelle efficacité!

En 2009 un arrêté préfectoral enjoignait les responsables «d'effectuer un suivi de bathymétrie tous les six mois pour quantifier les extractions et dépôts, vérifier la reprise des sédiments par le système général de la baie, établir un bilan du déplacement des stocks sédimentaires... engager une intervention... sur la langue de sable située dans le prolongement du môle dans le cadre d'une redynamisation éventuelle sédimentologique de la plage du Valais»

**Arrêté préfectoral de 2009 non respecté !**

Il est vrai qu'à plusieurs reprises des projets de «clôture de la pointe de Cesson à Hillion» (Jeffrain 1983) de polders, de routes ont été mis en avant.... serait-ce de nouveau le cas?

**Sachons aussi qu'une loi du 8 août 2016 stipule que «Les personnes physiques et morales, professionnelles ou non, sont ainsi tenues de réparer le préjudice écologique causé du fait de leur activité ou de leurs produits.»**

Prenez connaissance de la pétition adressée au Préfet des Côtes d'Armor par le lien : <http://chng.it/KGRqYS9YDh> qui vous renvoie vers Change.org ou si vous ne le pouvez pas la petition papier dans les commerces Cessonais.

**A ce jour 2600 signatures ont été collectées.**

## LA VOIE VERTE : Le projet avance !

Article de Robert MAHE du 28 septembre 2019

Suite au gros travail préparatoire de débroussaillage effectué par le CRAC et quelques autres fidèles en 2017 et 2018 (voir le Cessonais de janvier 2019) le Conseil Départemental a pris la décision de réhabiliter les ouvrages HAREL DE LA NOË c'est à dire le PONT du CHEMIN des COURSES et le VIADUC de DOUVENANT pour créer une boucle de randonnée (piétons et vélos) en passant par le chemin des Ecarrées (voir ci-dessous le calendrier des travaux).

### Calendrier prévisionnel des travaux

1/ Le Pont du Chemin des Courses est en travaux de réfection depuis le 15 septembre 2019.

**Inauguration prévue en janvier 2020.**

2/La réhabilitation du Viaduc de Douvenant se fera sur 2 exercices budgétaires 2020 et 2021.

Début des travaux sur le tablier central en 2020: Réparations, travaux de maçonnerie, pose du remplissage brique et des garde-corps métalliques etc,

Mme LEBARS (Cheffe du Service Patrimoine naturel) indique que ces ouvrages situés en bordure de zone NATURA 2000 n'auront pas d'éclairage, ce qui poserait un problème de pollution lumineuse pour les oiseaux.

**La réouverture du viaduc aux piétons et vélos se fera en principe en 2021.**

Début prometteur du futur circuit touristique avec vue imprenable sur la baie !

Voir le site du CRAC pour visualiser le trajet exact de la voie verte ainsi que les photos du chantier.

### LES ECOLES DE CESSON

Un diaporama est présenté par Mme DIEN, mère d'un élève de l'école du Bourg. Beaucoup, beaucoup de questions au sujet de l'école de la Croix Rouge ?

Accès à l'école, l'espace de récréation, isolations thermique et phonique, qualité de l'air, perspectives et attractivité...

### DOMAINE DE LA TOUR DE CESSON

Article de Pierre PERRIN du 24 septembre 2019

Aperçu de la réunion du Conseil Municipal de Saint Brieuc du 23 septembre 2019.

Il s'agissait d'approuver l'agrandissement du périmètre d'expropriation en y joignant 5 parcelles appartenant à la succession Combes.

J'ai pu retenir de l'échange entre Mme le MAIRE et Mr Didier LE BUHAN, que la ville n'a pas de projet aujourd'hui pour le futur site. Tous sont néanmoins d'accord pour associer les Collectivités locales et la Population. Le dossier d'acquisition publique était consultable en Mairie du 10 octobre au 11 Novembre. Le Public pouvait y formuler ses observations. Une procédure d'expropriation rapide sera lancée par le Préfet en fin d'année 2019. Ainsi la ville de SAINT-BRIEUC deviendra propriétaire du Domaine de la Tour de Cesson, en début d'année 2020. Récemment un article paru dans Ouest-France relatait que Gabriel HERAULT, Ancien Maire de 1864 à 1872, voulait déjà rendre la Tour aux Briochins.

Nous avons été très patients...Que de bonnes nouvelles !

*A NOUS TOUS donc de nous organiser pour proposer à la Mairie des solutions d'aménagement de ce patrimoine unique sur la seule façade maritime briochine à fort potentiel touristique entre autres...*

### LES CABANONS DU VALAIS

La Mairie tente de régler le problème dans un cadre légal...Hameau...Le Préfet n'y est pas favorable. Il faut modifier le PLU. Autre solution envisagée, créer une zone U non consolidée et des constructions en conformité zonage urbain non constructible + régularisation.

A noter qu'une habitation est en construction au sein de la Cité Baby... A suivre..

### LES ATTENTES du CRAC AU BOURG

**Rue Amiral Courbet** Installation d'une canisette à l'espace vert du CRAC + la mise en place d'une poubelle.

### Eglise de Cesson

**Le parvis de l'église est dangereux** de par sa conception et glissant surtout par temps de pluie. Le CRAC demande la **sécurisation** du lieu (rampe, sol anti-dérapage) et nettoyage du parvis pas la ville de St Brieuc. URGENT!

### Rue Le Floch

Le CRAC demande la **suppression totale** de 4 places de stationnement derrière l'église devant les fenêtres des habitations qui de plus facilitera le passage du bus à cet endroit.

### Rue Suffren

Le CRAC demande un changement de sens de circulation avec la rue du Douanier Tass. Le parking Suffren serait plus accessible à partir du Bourg. Le problème de stationnement anarchique autour de l'église serait réglé. (A l'étude pour faisabilité).

### Rue de Genève

Trottoirs encombrés par des éboulis. (A régler avec le propriétaire).

### Rond-point des Familles

Revoir l'emplacement de l'avaloir des eaux pluviales au niveau du passage piéton qui est inondé par forte pluie + fleurissement du rond point..

## AGENDA du CRAC en 2020

**Les Vœux : Dimanche 5 Janvier 11h00**

**Galette des Rois des Anciens : Lundi 13 Janvier 14h00** (inscription au secrétariat)

**Vide grenier espace vert Courbet : 1er MAI**

**Journée citoyenne : samedi 16 MAI** (inscription au secrétariat)

**Exposition Arts plastiques : 13 et 14 JUIN**

**Repas champêtre : 21 JUIN** (inscription au secrétariat)

**Fête du Maquereau au bourg : 25 et 26 JUILLET**

**Cours de Tango : les vendredis 10-24janvier 7-14février/ 6-13-20 mars / 3 avril- 15-29 mai / 12 juin.**

**Journal créatif : les mercredis 8/01- 5/02- 4/03- 1/04- 6/05- 1er/07 s'inscrire au 07 60 41 01 79**

**Tournois de belote : les samedis 11 Janvier, 8 Février, 7 Mars et 4 Avril**

**L'ASSOCIATION** Tel : 02 96 68 24 63

**Location de la salle : 06 69 27 39 77**

**LE CRAC VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FETES !**